

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE* X
LA CUEILLETTE* L'ENLEVEMENT*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : ou Dénomination
 (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2**
 Nature des activités : **Gestionnaire de voirie départementale – Projet de Déviation routière contournant le village de Saint Cannat**
 Qualification : **Collectivité territoriale départementale**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
<i>Gagea villosa</i>	Entre 6 et 101 individus	Partie aérienne et racinaire
Gagée velue		
<i>Ophrys bertolonii</i>	Entre 11 et 34 individus	Partie aérienne et racinaire
Ophrys de Bertoloni		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *:

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION :

Préciser la période :

Automne 2025 (Septembre) et Automne 2026 (Septembre)

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
.....

Arrachage ou enlèvement temporaire **X** avec réimplantation sur place
avec réimplantation différée **X**

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Bon état de conservation général, sous réserve du maintien en l'état du site depuis l'état initial réalisé en 2023

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Automne 2025 - Parcelle AY93 - St Cannat. Les modalités de translocation sont présentées dans le dossier de dérogation joint.

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques :

Les techniques de récolte de pieds d'Ophrys de Bertoloni (entre 11 et 34 individus) sont développées dans la mesure d'accompagnement MA02 (voir dossier de dérogation ci-joint).

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser :

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Autre formation **X** Préciser : **Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

Cantons :

Communes : **Saint-Cannat**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés **X** Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Lors de la floraison printanière précédant le déplacement, les pieds seront localisés sur site par le biais d'un marquage au sol et de la pose d'un piquetage en bois. Seuls les déplacements piétons seront autorisés sur la parcelle à transloquer. Sur la parcelle compensatoire cible, un plan de circulation sera établi et les stations existantes seront toutes balisées (piquetage bois et liant) durant toute l'opération

G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille

Le.....

Signature

28 DEC. 2023





N° 11 633*02

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA RECOLTE* L'UTILISATION*
LE TRANSPORT*X LA CESSION* DE SPÉCIMENS
D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : **20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2**

Nature des activités : **Gestionnaire de voirie - Déviation routière contournant le village de Saint Cannat**

Qualification : **Collectivité territoriale départementale**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
<i>Ophrys bertolonii</i>	Entre 11 et 34 individus	Partie aérienne et racinaire
Ophrys de Bertoloni		

(3) poids en grammes ou nombre de spécimens

(4) préciser la partie de la plante récoltée *esth. 300 x 3*

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION * : RECOLTE, UTILISATION, TRANSPORT, CESSION ; s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La translocation (transport) de pieds d'Ophrys de Bertoloni (entre 11 et 34 individus) est prévue dans le cadre de la mesure d'accompagnement MA02 (voir dossier de dérogation ci-joint).

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION * : RECOLTE, UTILISATION, TRANSPORT, CESSION ; s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser la période :

Automne 2025 Septembre-Octobre-Novembre

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE

E1. QUELS SONT LES LIEUX DE RECOLTE

Préciser les régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

les départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

les cantons :

les communes : **Saint-Cannat**

E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE

Préciser les techniques :

Les techniques de récolte de pieds d'Ophrys de Bertoloni (entre 11 et 34 individus) sont développées dans la mesure d'accompagnement MA02 (voir dossier de dérogation ci-joint).

E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE *

Formation initiale en biologie végétale Préciser :

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Autre formation Préciser : **Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.**

F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT

F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

Cantons :

Communes : **Saint-Cannat**

F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

Véhicule automobile ou camion, Train, Avion, Bateau : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc. ;

A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés

G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **A déterminer ultérieurement avec les intervenants désignés**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Marseille**

Le.....

Signature **28 DEC. 2023**





N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône Adresse : 20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2 Nature des activités : Gestionnaire de voirie - Déviation routière contournant le village de Saint Cannat Qualification : Collectivité territoriale départementale

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
<i>Nom scientifique</i>	
Nom commun	
<i>Coenagrion mercuriale</i>	140 ml d'habitats potentiels de reproduction et 0,14 ha d'habitats potentiels de repos
Agrion de Mercure	
<i>Euphydryas aurinia</i>	5,20 ha d'habitats potentiels de repos
Damier de la succise	
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	1,27 ha d'habitats potentiels de repos
Zygène cendrée	
<i>Bufo spinosus</i>	140 ml d'habitats potentiels de reproduction et 0,18 ha d'habitats potentiels de repos
Crapaud épineux	
<i>Pelophylax ridibundus</i>	270 ml d'habitats potentiels de reproduction et 0,52 ha d'habitats potentiels de repos
Grenouille rieuse	
<i>Hyla meridionalis</i>	140 ml d'habitats potentiels de reproduction et 0,18 ha d'habitats potentiels de repos
Rainette méridionale	
<i>Zamenis scalaris</i>	12,99 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Couleuvre à échelons	
<i>Malpollon monspessulanus</i>	
Couleuvre de Montpellier	
<i>Coronella girondica</i>	2,62 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Coronelle girondine	
<i>Lacerta bilineata</i>	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Lézard à deux raies	11,46 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
<i>Podarcis muralis</i>	18,95 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Lézard des murailles	
<i>Anguis veronensis</i>	0,38 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Orvet de Vérone	
<i>Psammodromus edwardsianus</i>	0,92 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Psammodrome d'Edwards	
<i>Chalcides striatus</i>	1,99 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Seps strié	
<i>Tarentola mauritanica</i>	5,97 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Tarente de Maurétanie	
<i>Alauda arvensis</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Alouette des champs	
<i>Lullula arborea</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de repos
Alouette lulu	
<i>Cettia cetti</i>	0,23 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Bouscarle de Cetti	
<i>Emberiza calandra</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Bruant proyer	
<i>Coturnix coturnix</i>	2,73 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Caille des blés	
<i>Carduelis carduelis</i>	10 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Chardonneret élégant	
<i>Athene noctua</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de repos
Chevêche d'Athéna	
<i>Circaetus gallicus</i>	15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Circaète Jean-le-Blanc	
<i>Cisticola juncidis</i>	15,9 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Cisticole des joncs	
<i>Galeria cristata</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Cochevis huppé	
<i>Cuculus canorus</i>	4 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Coucou gris	
<i>Falco tinnunculus</i>	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Faucon crécerelle	1,09 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
<i>Falco subbuteo</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de repos
Faucon hobereau	
<i>Sylvia melanocephala</i>	10 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Fauvette mélanocéphale	
<i>Delichon urbicum</i>	0,22 ha d'habitats potentiels de reproduction et 25,9 ha d'habitats potentiels de repos
Hirondelle de fenêtre	
<i>Hirundo rustica</i>	0,22 ha d'habitats potentiels de reproduction et 25,9 ha d'habitats potentiels de repos
Hirondelle rustique	
<i>Linaria cannabina</i>	10 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Linotte mélodieuse	
<i>Apus apus</i>	0,22 ha d'habitats potentiels de reproduction et 25,9 ha d'habitats potentiels de repos
Martinet noir	
<i>Milvus migrans</i>	15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Milan noir	
<i>Burhinus oedicephalus</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Édicnème criard	
<i>Tetrax tetrax</i>	8 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Outarde canepetière	
<i>Otus scops</i>	7 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Petit-duc scops	
<i>Phylloscopus collybita</i>	4 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Pouillot véloce	
<i>Coracias garrulus</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de repos
Rollier d'Europe	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	4 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Rosignol philomèle	
<i>Serinus serinus</i>	10 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Serin cini	
<i>Saxicola rubicola</i>	6,45 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Tarier pâtre	
<i>Chloris chloris</i>	10 ha d'habitats potentiels de reproduction et 15,9 ha d'habitats potentiels de repos
Verdier d'Europe	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Cortège des espèces protégées communes (42 espèces)	26 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Destruction de bâtis potentiellement favorables et de 20 arbres (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
Grand Rhinolophe	
<i>Barbastella barbastellus</i>	
Barbastelle d'Europe	
<i>Nyctalus noctula</i>	
Noctule commune	Destruction de bâtis potentiellement favorables (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	
Pipistrelle de Kuhl	Destruction de bâtis potentiellement favorables et de 20 arbres (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Pipistrellus nathusius</i>	
Pipistrelle de Nathusius	Destruction de bâtis potentiellement favorables (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	
Pipistrelle pygmée	Destruction de bâtis potentiellement favorables (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Tadarida teniotis</i>	
Molosse de Cestoni	Destruction de bâtis potentiellement favorables (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Myotis nattereri</i>	
Myotis de Natterer	Destruction de bâtis potentiellement favorables et de 20 arbres (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Nyctalus leisleri</i>	
Noctule de Leisler	Destruction de bâtis potentiellement favorables (gîtes intermédiaires diurnes potentiels)
<i>Plecotus auritus/austriacus</i>	
Oreillard roux/gris	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	
Pipistrelle commune	
<i>Eptesicus serotinus</i>	
Sérotine commune	
<i>Hysugo savii</i>	
Vespère de Savi	
<i>Sciurus vulgaris</i>	
Ecureuil roux	
<i>Erinaceus europaeus</i>	9,51 ha d'habitats potentiels de reproduction ou de repos
Hérisson d'Europe	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Perte des habitats naturels sous les emprises et voies d'accès
Altération	<input checked="" type="checkbox"/>	Perturbations potentielles induites par le chantier puis par l'activité en phase d'exploitation (eau, air, son, lumière, etc.)
Dégradation	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem altération

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale	<input type="checkbox"/>
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>
Autre formation	<input checked="" type="checkbox"/> Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures d'évitement et de réduction). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2026.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives :	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Départements :	Bouches-du-Rhône (13)
Communes :	Saint-Cannat

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-------------------------------------

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Mesures de protection réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input checked="" type="checkbox"/> Par translocation des pieds d'Ophrys de Bertoloni
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/> Le détail des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :


Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats pourront être transmis, sur demande, aux services de l'État, cf. dossier joint.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Marseille**

Le : **28 DEC. 2023**

Signature : 



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**
 Adresse : **20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2**
 Nature des activités : **Gestionnaire de voirie - Déviation routière contournant le village de Saint Cannat**
 Qualification : **Collectivité territoriale départementale**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> <i>Nom commun</i>	Quantité	Description (1)
<i>Epidalea calamita</i>	Moins de 3 individus	Potentiellement individus adultes ou larves ou œufs, de tous sexes
Crapaud calamite		
<i>Bufo spinosus</i>		
Crapaud épineux		
<i>Pelophylax ridibundus</i>		
Grenouille rieuse		
<i>Pelodytes punctatus</i>		
Pélodyte ponctué		
<i>Hyla meridionalis</i>		
Rainette méridionale		
<i>Zamenis scalaris</i>	Moins de 3 individus	Potentiellement individus adultes ou juvéniles ou œufs, de tous sexes
Couleuvre à échelons		
<i>Malpollon monspessulanus</i>	Moins de 5 individus	
Couleuvre de Montpellier		
<i>Coronella girondica</i>	Moins de 3 individus	
Coronelle girondine		
<i>Natrix maura</i>		
Couleuvre vipérine		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

<i>Lacerta bilineata</i>	Moins de 5 individus		
Lézard à deux raies			
<i>Podarcis muralis</i>			
Lézard des murailles			
<i>Anguis veronensis</i>	Moins de 3 individus		
Orvet de Vérone			
<i>Psammodromus edwardsianus</i>			
Psammodrome d'Edwards			
<i>Chalcides striatus</i>			
Seps strié			
<i>Tarentola mauritanica</i>			
Tarente de Maurétanie			
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Moins de 5 individus		Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
Grand Rhinolophe			
<i>Barbastella barbastellus</i>			
Barbastelle d'Europe			
<i>Nyctalus noctula</i>			
Noctule commune			
<i>Pipistrellus kuhlii</i>			
Pipistrelle de Kuhl			
<i>Pipistrellus nathusius</i>			
Pipistrelle de Nathusius			
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>			
Pipistrelle pygmée			
<i>Tadarida teniotis</i>			
Molosse de Cestoni			
<i>Myotis nattereri</i>			
Myotis de Natterer			
<i>Nyctalus leisleri</i>			
Noctule de Leisler			
<i>Plecotus auritus/austriacus</i>			
Oreillard roux/gris			
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>			
Pipistrelle commune			
<i>Eptesicus serotinus</i>			

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Sérotine commune		
<i>Hysugo savii</i>		
Vespère de Savi		
<i>Erinaceus europaeus</i>		
Hérisson d'Europe		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés *		
Capture temporaire	X	avec relâcher sur place	X	avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher				
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher				
Capture manuelle	X	Capture au filet	<input type="checkbox"/>	
Capture avec époussette	X	Pièges	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autres moyens de capture	<input type="checkbox"/>	Préciser :		
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :		

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Utilisation d'émissions sonore Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification)

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Préciser :

Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale

Formation continue en biologie animale

Autre formation

Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION *

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures d'évitement et de réduction). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2026.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Communes : **Saint-Cannat**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	X
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelles de gestion de l'espace	X

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :


L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats pourront être transmis, sur demande, aux services de l'État, cf. dossier joint.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Marseille**

Le : **28 DEC. 2023**

Signature : 

DEMANDE DE DÉROGATION
POU' LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**
 Adresse : **20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2**
 Nature des activités : **Gestionnaire de voirie - Déviation routière contournant le village de Saint Cannat**
 Qualification : **Collectivité territoriale départementale**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> <i>Nom commun</i>	Quantité	Description (1)
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Moins de 3 individus	Potentiellement imagos, larves ou œufs, de tous sexes
Agrion de Mercure		
<i>Epidalea calamita</i>	Entre 0 et 10 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes, de tous sexes
Crapaud calamite		
<i>Bufo spinosus</i>	Moins de 3 individus Entre 0 et 10 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes ou larves ou œufs, de tous sexes
Crapaud épineux		
<i>Pelophylax ridibundus</i>		
Grenouille rieuse		
<i>Pelodytes punctatus</i>	Entre 0 et 10 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes, de tous sexes
Pélodyte ponctué		
<i>Hyla meridionalis</i>	Moins de 3 individus Entre 0 et 10 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes ou larves ou œufs, de tous sexes
Rainette méridionale		
<i>Zamenis scalaris</i>	Moins de 3 individus Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation) Moins de 5 individus Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes ou juvéniles ou œufs, de tous sexes
Couleuvre à échelons		
<i>Malpollon monspessulanus</i>		
Couleuvre de Montpellier		
<i>Coronella girondica</i>	Moins de 3 individus	

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Coronelle girondine	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
<i>Natrix maura</i>		
Couleuvre vipérine		
<i>Lacerta bilineata</i>	Moins de 5 individus	
Lézard à deux raies		
<i>Podarcis muralis</i>		
Lézard des murailles	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
<i>Anguis veronensis</i>	Moins de 3 individus	
Orvet de Vérone		
<i>Psammodromus edwardsianus</i>		
Psammodrome d'Edwards		
<i>Chalcides striatus</i>		
Seps strié		
<i>Tarentola mauritanica</i>		
Tarente de Maurétanie		
<i>Alauda arvensis</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
Alouette des champs		
<i>Lullula arborea</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Alouette lulu		
<i>Cettia cetti</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Bouscarle de Cetti		
<i>Emberiza calandra</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Bruant proyer		
<i>Coturnix coturnix</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Caille des blés		
<i>Carduelis carduelis</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Chardonneret élégant		
<i>Athene noctua</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Chevêche d'Athéna		
<i>Cisticola juncidis</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Cisticole des jones		
<i>Galeria cristata</i>		
Cochevis huppé		
<i>Cuculus canorus</i>		
Coucou gris		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

<i>Falco tinnunculus</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Faucon crécerelle		
<i>Falco subbuteo</i>		
Faucon hobereau		
<i>Sylvia melanocephala</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Fauvette mélanocéphale		
<i>Delichon urbicum</i>		
Hirondelle de fenêtre		
<i>Hirundo rustica</i>		
Hirondelle rustique		
<i>Linaria cannabina</i>		
Linotte mélodieuse		
<i>Apus apus</i>		
Martinet noir		
<i>Burhinus oediconemus</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Œdicnème criard		
<i>Otus scops</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Petit-duc scops		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Pouillot véloce		
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Entre 0 et 3 individus / an (collision en phase exploitation)	
Rossignol philomèle		
<i>Serinus serinus</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Serin cini		
<i>Saxicola rubicola</i>	Entre 0 et 1 individus / an (collision en phase exploitation)	
Tarier pâtre		
<i>Chloris chloris</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Verdier d'Europe		
Cortège des espèces protégées communes (42 espèces)	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
Grand Rhinolophe		
<i>Barbastella barbastellus</i>		
Barbastelle d'Europe		
<i>Nyctalus noctula</i>		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Noctule commune		
<i>Pipistrellus kuhlii</i>		
Pipistrelle de Kuhl		
<i>Pipistrellus nathusius</i>		
Pipistrelle de Nathusius		
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		
Pipistrelle pygmée		
<i>Tadarida teniotis</i>		
Molosse de Cestoni		
<i>Myotis nattereri</i>		
Myotis de Natterer		
<i>Nyctalus leisleri</i>		
Noctule de Leisler		
<i>Plecotus auritus/austriacus</i>		
Oreillard roux/gris		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		
Pipistrelle commune		
<i>Eptesicus serotinus</i>		
Sérotine commune		
<i>Hysugo savii</i>		
Vespère de Savi		
<i>Sciurus vulgaris</i>	Entre 0 et 5 individus / an (collision en phase exploitation)	
Ecureuil roux		
<i>Erinaceus europaeus</i>	Entre 0 et 10 individus / an (collision en phase exploitation)	
Hérisson d'Europe		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres : <input type="checkbox"/>	

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification)

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs **X** Préciser : **Destruction accidentelle par engin de chantier ou remblai**

Destruction des animaux

Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Destruction accidentelle par engin de chantier ou collision

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale

Formation continue en biologie animale

Autre formation

Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures d'évitement et de réduction). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2026.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

Communes : **Saint-Cannat**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats pourront être transmis, sur demande, aux services de l'État, cf. dossier joint.**


* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Marseille**

Le :

28 DEC 2023

Signature : 

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR
 LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**
Adresse : **20 avenue de Tubingen 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2**
Nature des activités : **Gestionnaire de voirie - Déviation routière contournant le village de Saint Cannat**
Qualification : **Collectivité territoriale départementale**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Epidalea calanita</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou larves, de tous sexes
Crapaud calamite		
<i>Bufo spinosus</i>		
Crapaud épineux		
<i>Pelophylax ridibundus</i>		
Grenouille rieuse		
<i>Pelodytes punctatus</i>		
Pélodyte ponctué		
<i>Hyla meridionalis</i>		
Rainette méridionale		
<i>Zamenis scalaris</i>	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou juvéniles, de tous sexes
Couleuvre à échelons		
<i>Malpollon monspessulanus</i>		
Couleuvre de Montpellier		
<i>Coronella girondica</i>		
Coronelle girondine		
<i>Natrix maura</i>		
Couleuvre vipérine		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

<i>Lacerta bilineata</i>		
Lézard à deux raies		
<i>Podarcis muralis</i>		
Lézard des murailles		
<i>Anguis veronensis</i>		
Orvet de Vérone		
<i>Psammodromus edwardsianus</i>		
Psammodrome d'Edwards		
<i>Chalcides striatus</i>		
Seps strié		
<i>Tarentola mauritanica</i>		
Tarente de Maurétanie		
<i>Alauda arvensis</i>		
Alouette des champs		
<i>Lullula arborea</i>		
Alouette lulu		
<i>Cettia cetti</i>		
Bouscarle de Cetti		
<i>Emberiza calandra</i>		
Bruant proyer		
<i>Coturnix coturnix</i>		
Caille des blés		
<i>Carduelis carduelis</i>		
Chardonneret élégant		
<i>Athene noctua</i>		
Chevêche d'Athéna		
<i>Circaetus gallicus</i>		
Circaète Jean-le-Blanc		
<i>Cisticola juncidis</i>		
Cisticole des jones		
<i>Galeria cristata</i>		
Cochevis huppé		
<i>Cuculus canorus</i>		
Coucou gris		
<i>Falco tinnunculus</i>		
	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Faucon crécerelle		
<i>Falco subbuteo</i>		
Faucon hobereau		
<i>Sylvia melanocephala</i>		
Fauvette mélanocéphale		
<i>Delichon urbicum</i>		
Hirondelle de fenêtre		
<i>Hirundo rustica</i>		
Hirondelle rustique		
<i>Linaria cannabina</i>		
Linotte mélodieuse		
<i>Apus apus</i>		
Martinet noir		
<i>Milvus migrans</i>		
Milan noir		
<i>Burhinus oediconemus</i>		
(Edicnème criard		
<i>Tetrax tetrax</i>		
Outarde canepetière		
<i>Otus scops</i>		
Petit-duc scops		
<i>Phylloscopus collybita</i>		
Pouillot véloce		
<i>Coracias garrulus</i>		
Rollier d'Europe		
<i>Luscinia megarhynchos</i>		
Rossignol philomèle		
<i>Serinus serinus</i>		
Serin cini		
<i>Saxicola rubicola</i>		
Tarier pâtre		
<i>Chloris chloris</i>		
Verdier d'Europe		
Cortège des espèces protégées communes (42 espèces)		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION

Grand Rhinolophe	Au moins 1 individu de chaque espèce	Potentiellement individus adultes ou jeunes, de tous sexes
<i>Barbastella barbastellus</i>		
Barbastelle d'Europe		
<i>Nyctalus noctula</i>		
Noctule commune		
<i>Pipistrellus kuhlii</i>		
Pipistrelle de Kuhl		
<i>Pipistrellus nathusius</i>		
Pipistrelle de Nathusius		
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		
Pipistrelle pygmée		
<i>Tadarida teniotis</i>		
Molosse de Cestoni		
<i>Myotis nattereri</i>		
Myotis de Natterer		
<i>Nyctalus leisleri</i>		
Noctule de Leisler		
<i>Plecotus auritus/austriacus</i>		
Oreillard roux/gris		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		
Pipistrelle commune		
<i>Eptesicus serotinus</i>		
Sérotine commune		
<i>Hysugo savii</i>		
Vespère de Savi		
<i>Sciurus vulgaris</i>		
Ecureuil roux		
<i>Erinaceus europaeus</i>		
Hérisson d'Europe		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres :	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet, son intérêt public majeur, l'absence de solution alternative au projet, sont décrits dans le dossier de demande de dérogation joint.

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher
- S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher
- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification)

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Préciser :
- Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **Emissions de bruits, vibrations, poussière et lumière dans le cadre du chantier, ainsi que captures et translocations d'espèces protégées en gîte ou repos potentiellement présentes au sein des emprises chantier**

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale

Formation continue en biologie animale

Autre formation

Les intervenants seront des techniciens naturalistes spécialisés, non désignés à ce jour.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Les travaux se feront dans le respect du calendrier biologique des espèces afin de limiter les atteintes aux espèces protégées. Le détail des mesures est précisé dans le dossier joint (mesures d'évitement et de réduction). L'année de démarrage des travaux souhaitée est 2026.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Départements : **Bouches-du-Rhône (13)**

Communes : **Saint-Cannat**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **La spatialisation des mesures proposées est disponible dans le dossier joint.**

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **L'ensemble des mesures seront accompagnées d'un suivi dont les résultats pourront être transmis, sur demande, aux services de l'État, cf. dossier joint.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : **Marseille**

Le : **28 DEC. 2023**

Signature : 